



Cumul ATD et décision tribunal

Par **Dydyy**, le **22/05/2018** à **16:38**

Bonjour,

J'ai eu une assignation devant le tribunal en février pour le remboursement d'un crédit impayé de 5000€. La délibération s'est faite le 12 avril, j'ai reçu la réponse le 15 mai. Je dois verser 150 € à la banque à partir du 1er juin.

Cependant en mars, mon employeur a reçu deux ATD. Je suis actuellement saisie sur mon salaire depuis le salaire d'avril et on me verse le minimum vital.

Est ce que je peux demander au juge un délai pour rembourser la banque? Quel procédure puis-je entamer pour éviter d'avoir deux prélèvement sur mon salaire?

Cordialement,